

Synthèse des résultats du questionnaire en ligne

A destination des technicien·ne·s et gestionnaires milieux aquatiques du bassin Loire-Bretagne

Recueil d'expériences et de besoins sur l'action foncière au service de la restauration des milieux aquatiques

Ce questionnaire a eu pour objectif de **mieux identifier les actions en cours ou en projet et de préciser les interrogations et les besoins des porteurs de projets** ayant une mission de service publique en matière d'accompagnement à la mise en œuvre d'une action foncière au service de la restauration des milieux aquatiques (mobilisation ponctuelle d'outils fonciers ou déploiement d'une stratégie formalisée).

Il a été diffusé entre octobre et novembre 2025 (1 mois) à l'échelle du **bassin Loire-Bretagne** et a fait suite à 14 entretiens semi-directifs réalisés auprès de technicien.ne.s milieux aquatiques et bassins, de partenaires techniques et financiers et de partenaires de la recherche (cf. liste des personnes rencontrées en annexe).

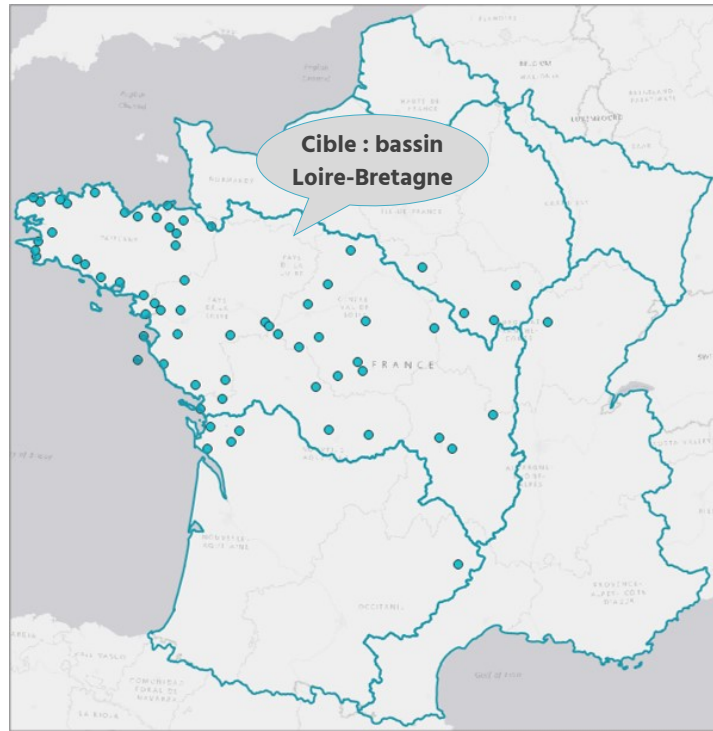
Les résultats ont été restitués lors d'un **webinaire** organisé par le **Forum des Marais Atlantiques** (FMA) en partenariat avec l'**association des techniciens de bassins versants bretons** (ATBVB), le 9 décembre 2025 ([consulter les présentations et le webinaire](#)).

Piloté par le FMA, ce travail a été financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Bretagne, la DREAL Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine dans le cadre du [Réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne](#).

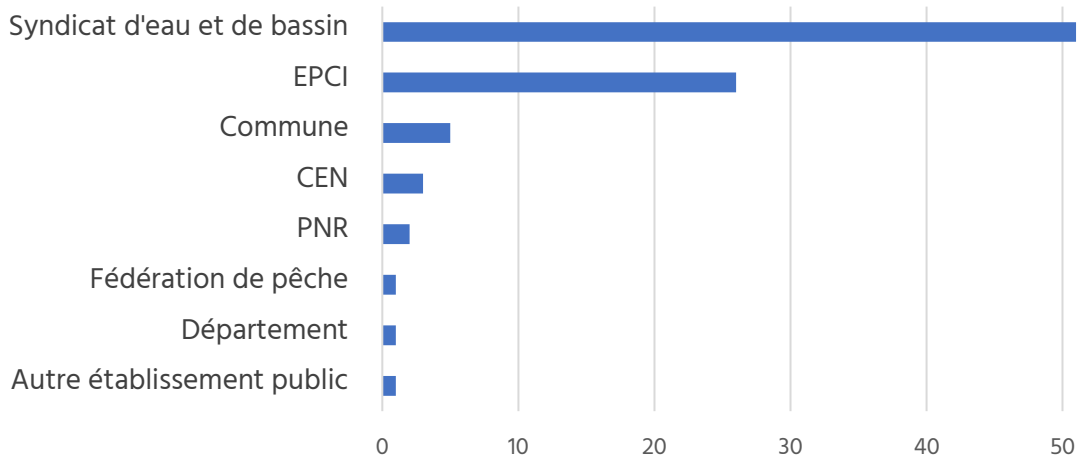
Contact : Forum des Marais Atlantiques / Laure de Gaalon / ldegaalon@forum-marais-atl.com

Origine géographique des répondants

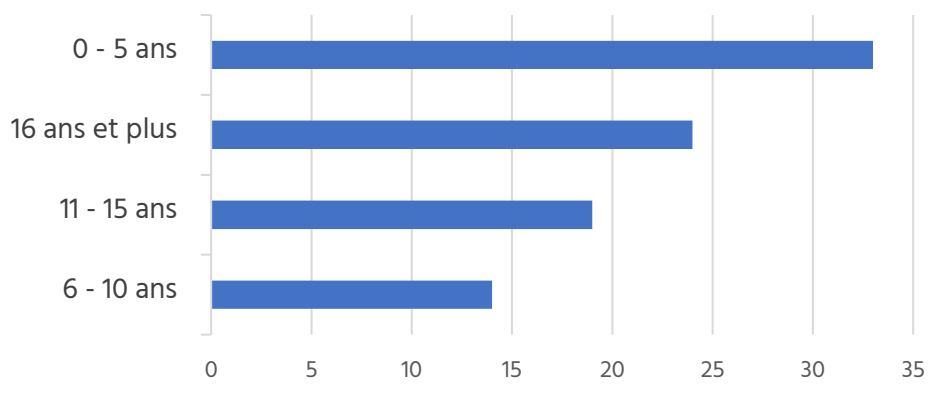
(Plusieurs répondants possibles par structures)



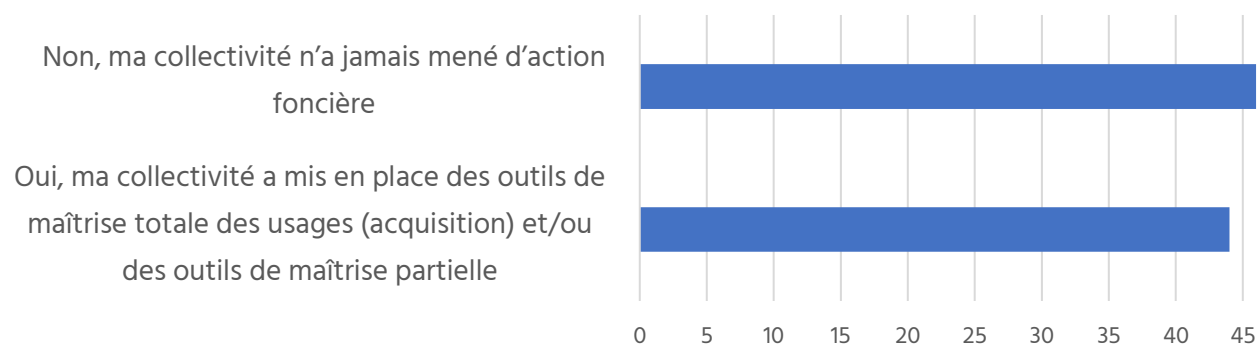
Structures d'origine des répondants (90 répondants)



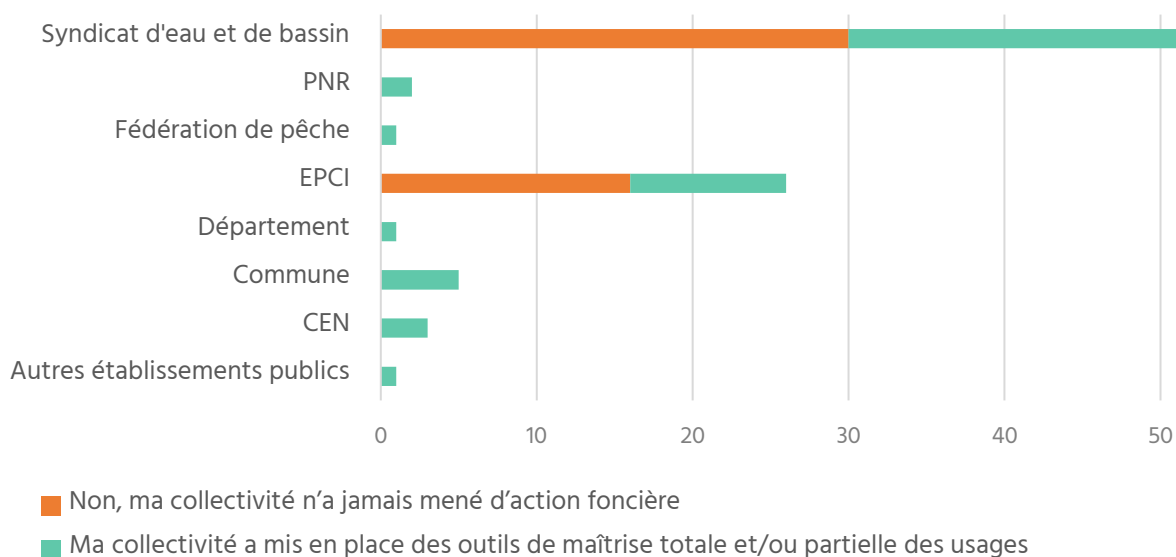
Ancienneté des répondants dans le métier



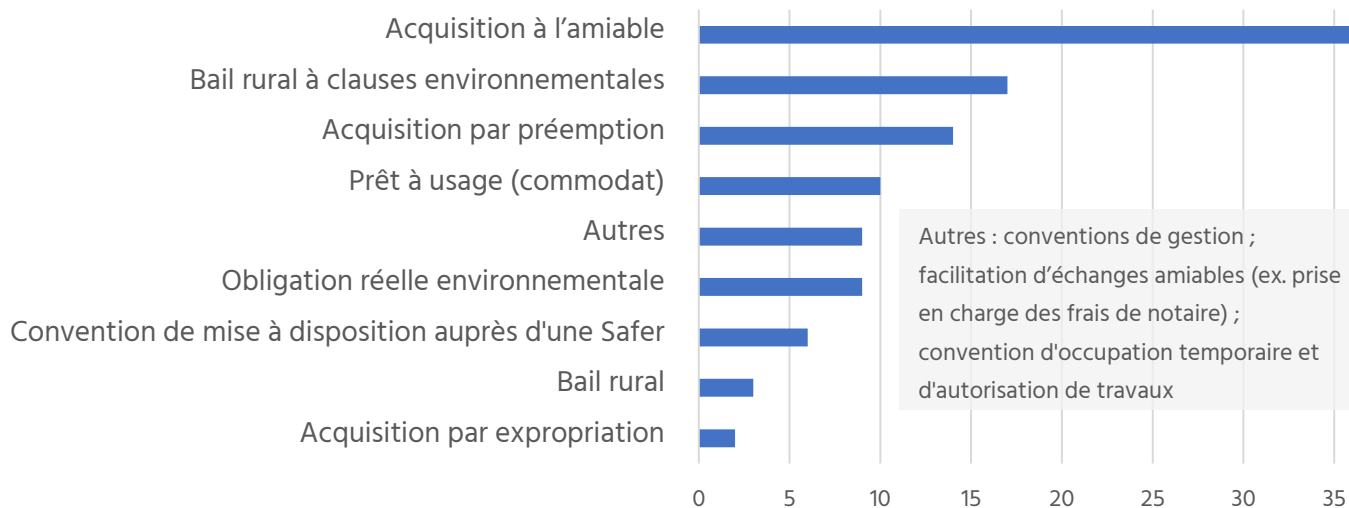
Q1.a - Menez-vous actuellement, ou avez-vous mené par le passé, des actions foncières au service de projets de restauration de milieux aquatiques ?



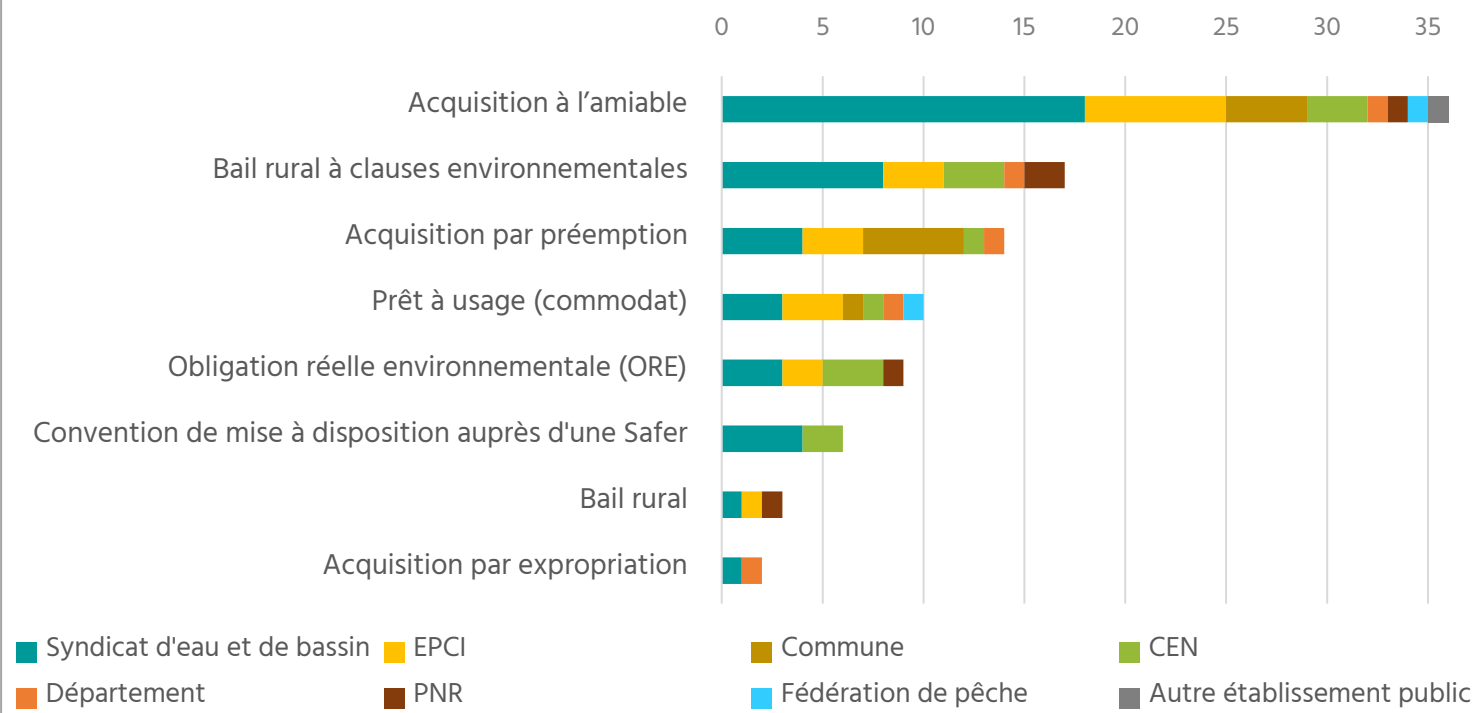
> Répartition par type de structure <



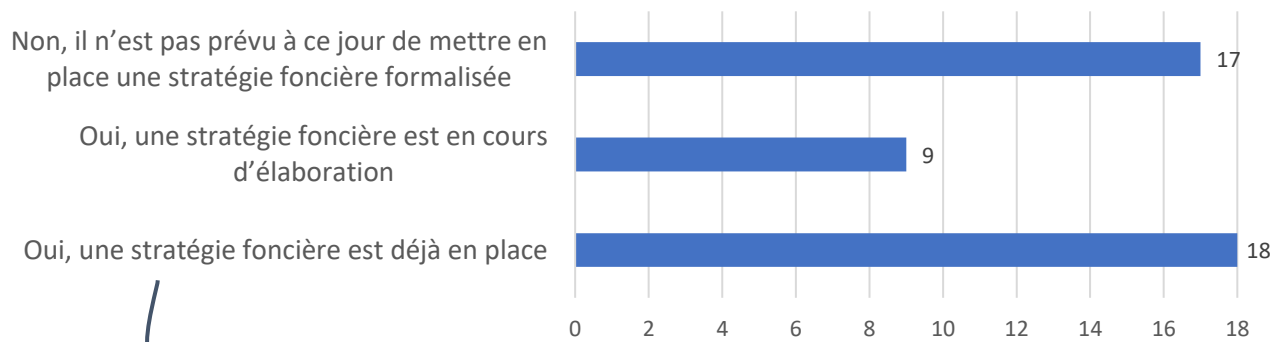
Q1.b - Quels outils mobilisez-vous ou avez-vous mobilisés ?



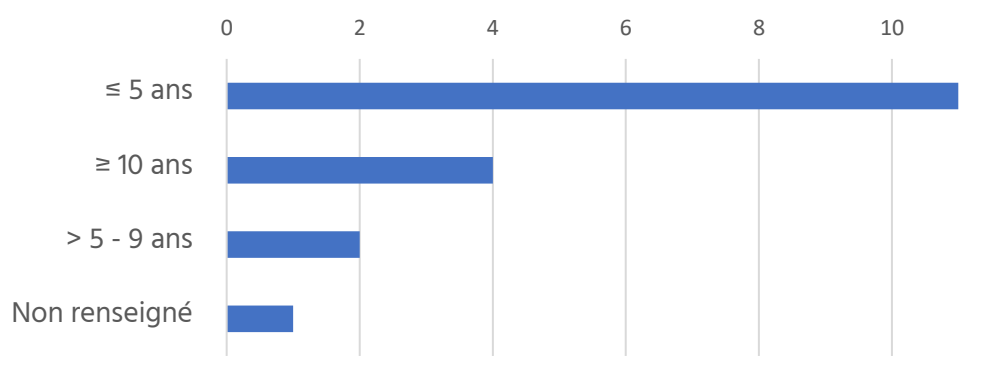
> Outils mobilisés par type de structure <



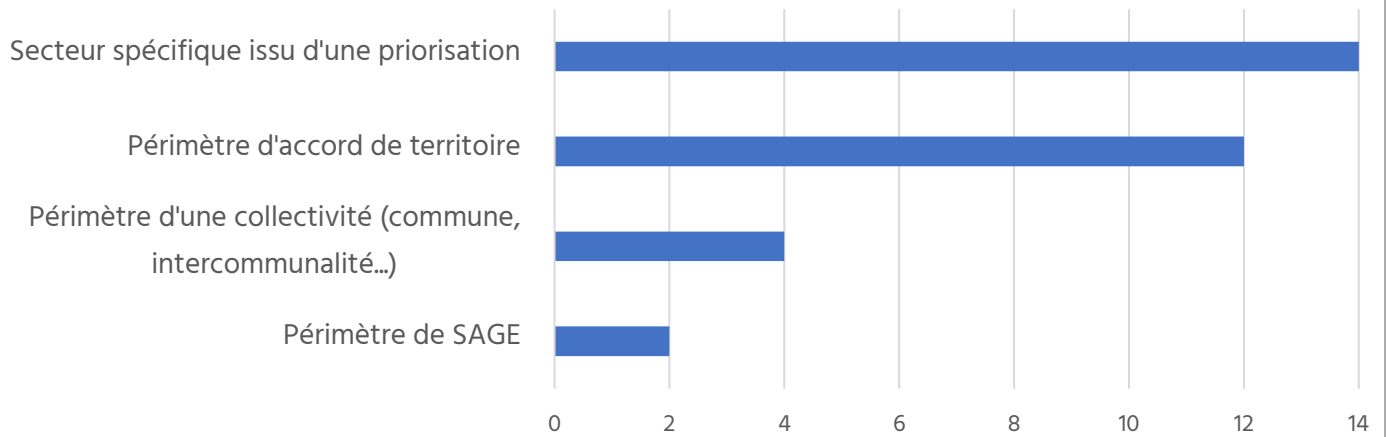
Q2.a - Ces actions s'inscrivent-elles dans le cadre d'une stratégie foncière formalisée développant un axe sur les milieux aquatiques ?



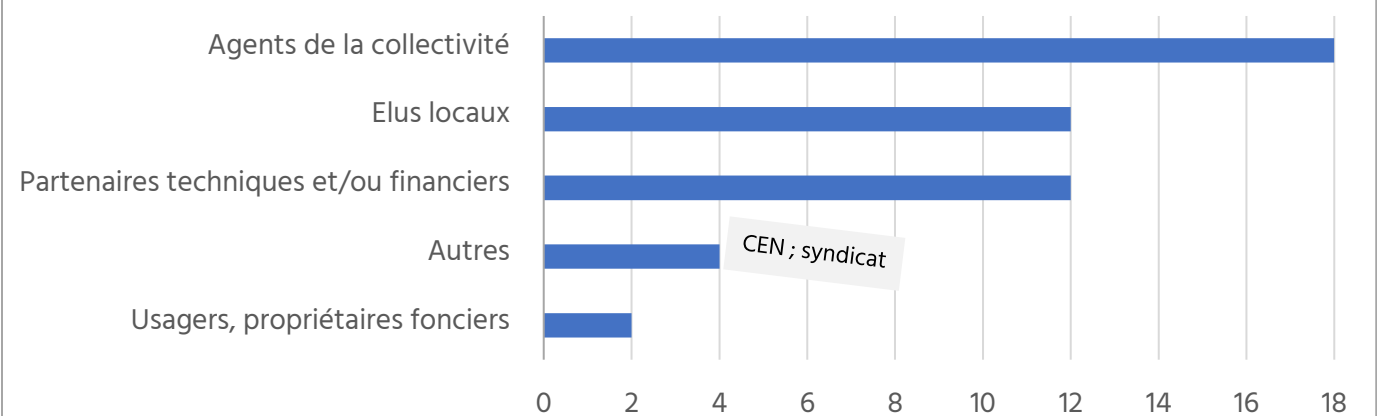
Q2.b - Depuis quand votre stratégie est-elle en place ?



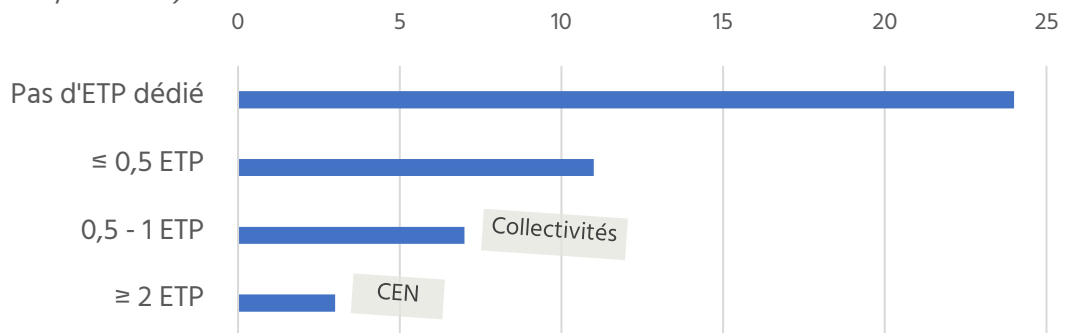
Q2.c - Quelle est l'emprise spatiale de cette stratégie ?



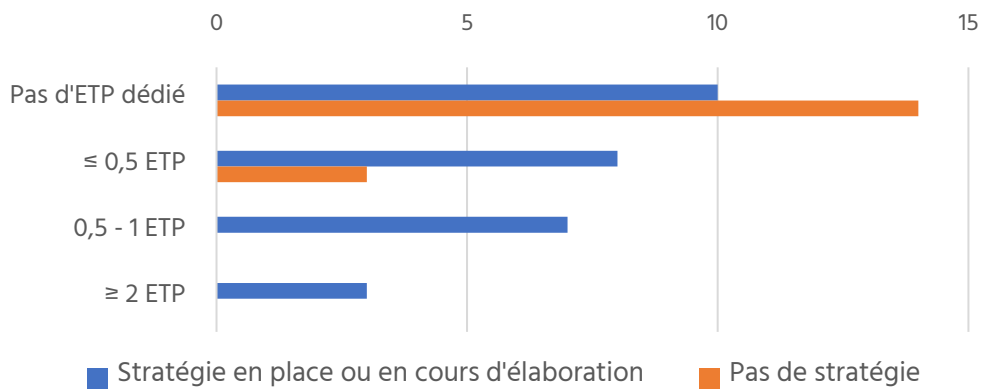
Q2.d - De qui est venue l'initiative pour mettre en place cette stratégie foncière ?



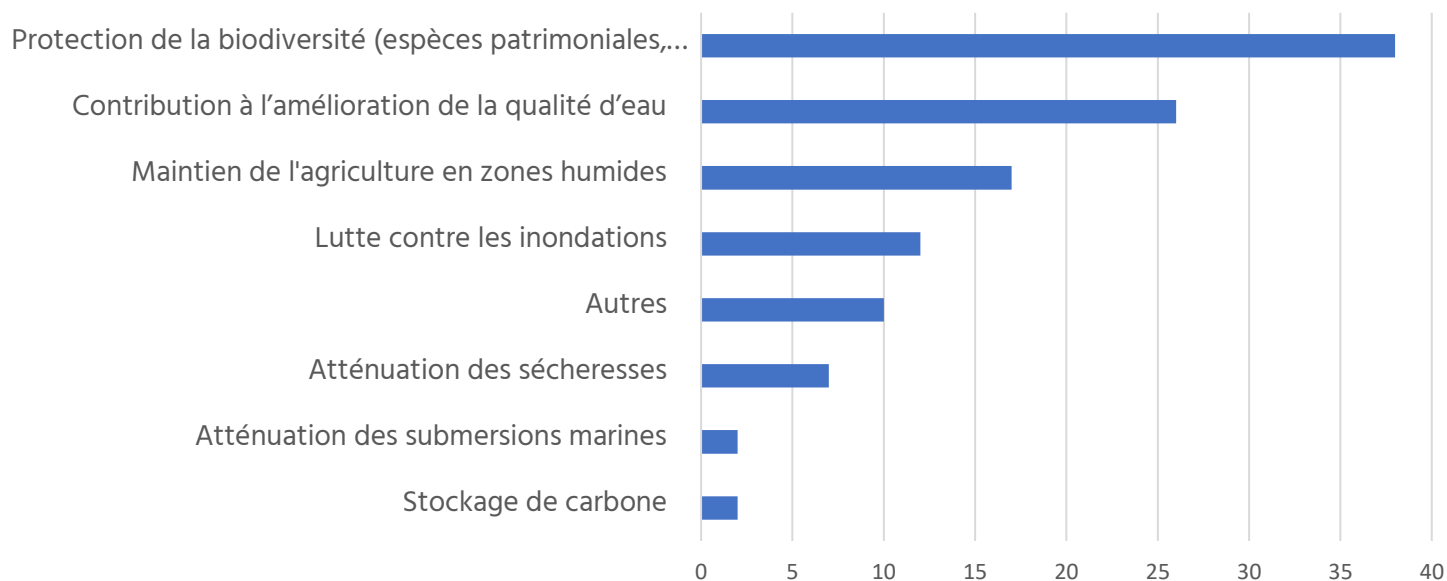
Q.3 - Avez-vous des ETP dédiés spécifiquement à l'action foncière
(45 répondants)?



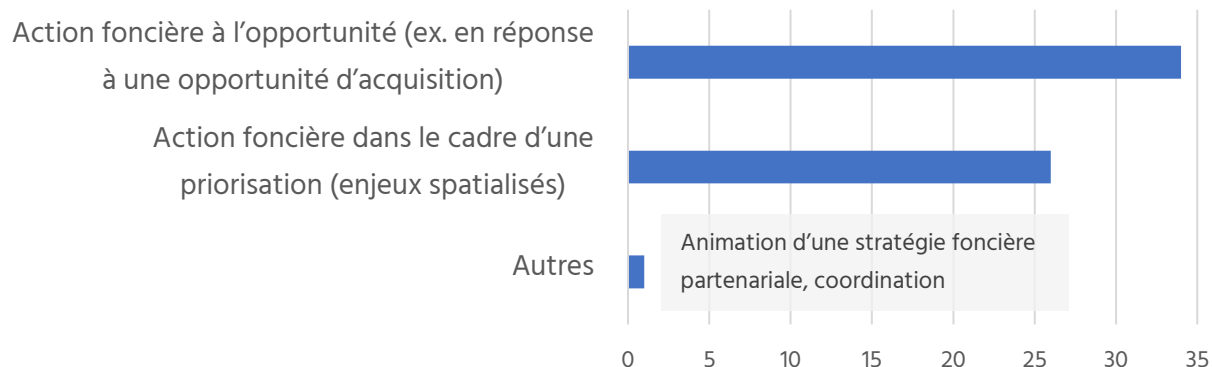
> Nombre d'ETP dédiés et présence d'une stratégie foncière <



Q.4 - Pour quels objectifs votre action foncière a-t-elle été développée ? (43 répondants)



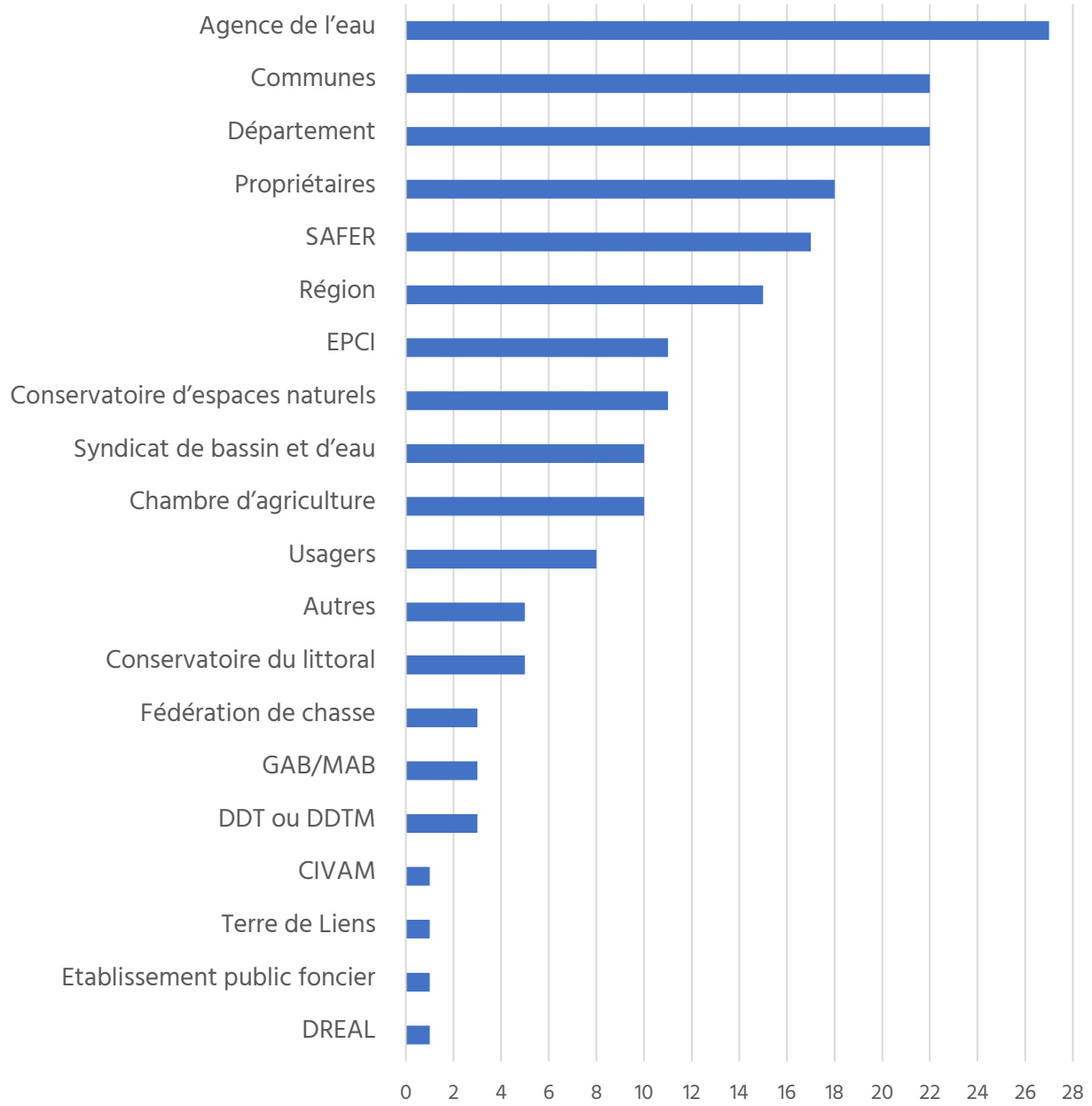
Q.5.a - Votre action foncière s'appuie-t-elle sur une priorisation ou s'applique-t-elle en fonction des opportunités ? (43 répondants)



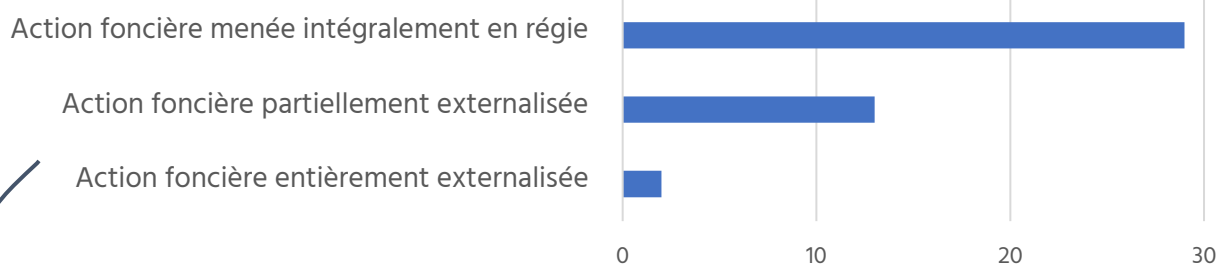
Q.5.b – Critères de priorisation/spatialisation utilisés ?

- > Protection des habitats et des espèces
- > Confortement de la TVB (protection haies...)
- > Zones d'expansion de crue
- > Zones à risque inondation
- > Protection contre les submersions marines
- > Qualité de l'eau, PPC, AAC prioritaires...
- > Masse d'eau prioritaire
- > Disponibilité, faisabilité
- > Gestion des niveaux d'eau (marais)

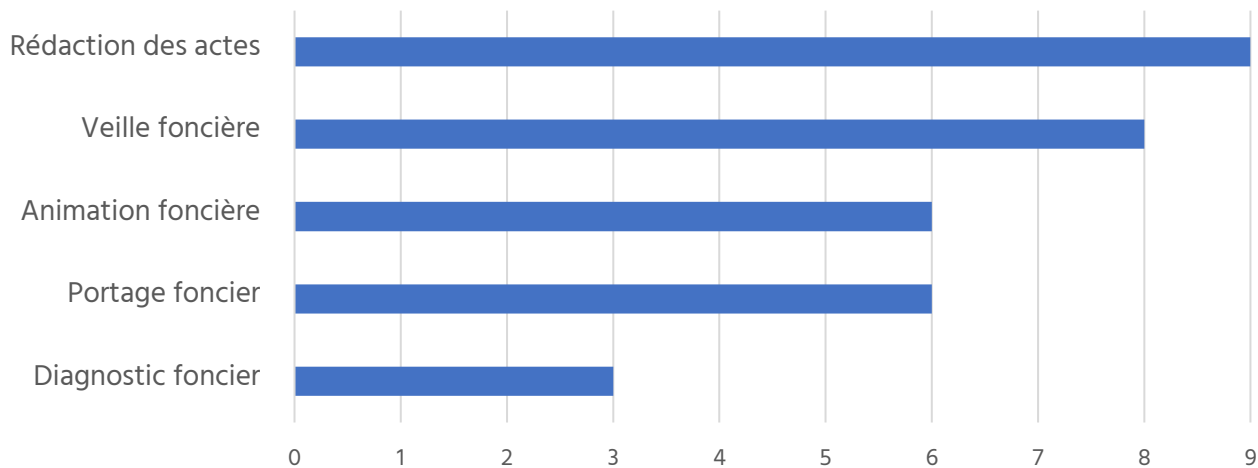
Q.6 - Avez-vous établi des partenariats pour élaborer et/ou mettre en œuvre vos actions foncières (ex. conventions d'usage, co-financements de projets...)?



Q.7.a - Comment votre action foncière est-elle menée (veille, négociations, actes notariés...) ? (44 répondants)



Q.7.b - Si action foncière partiellement ou totalement externalisée auprès d'un tiers habilité, merci de préciser les actions externalisées (15 répondants)

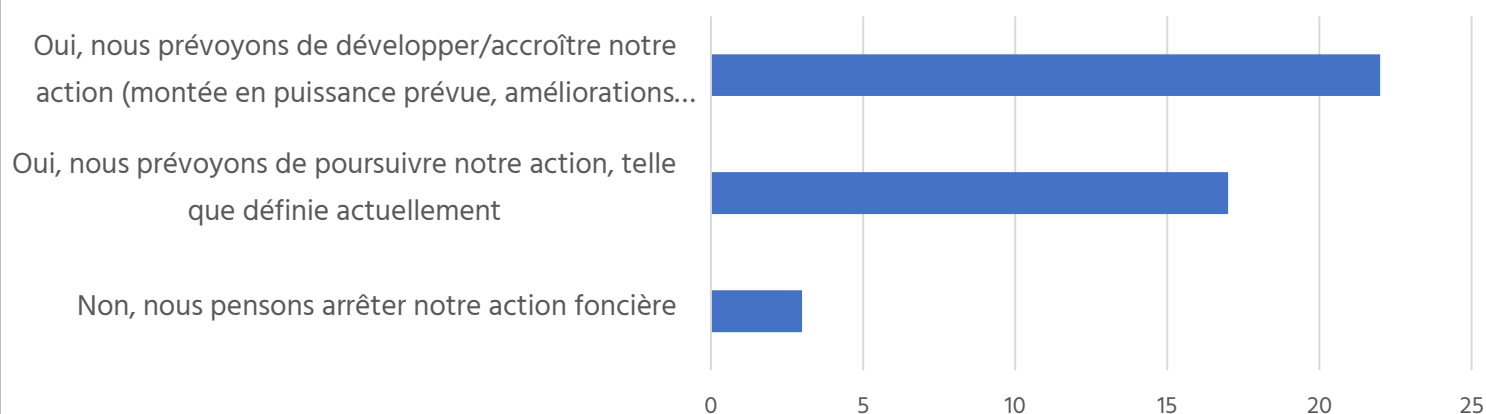


Q.8 - Avez-vous rencontré ou rencontrez-vous des difficultés dans le cadre de l'élaboration et/ou de la mise en œuvre de votre action foncière ? (40 répondants)

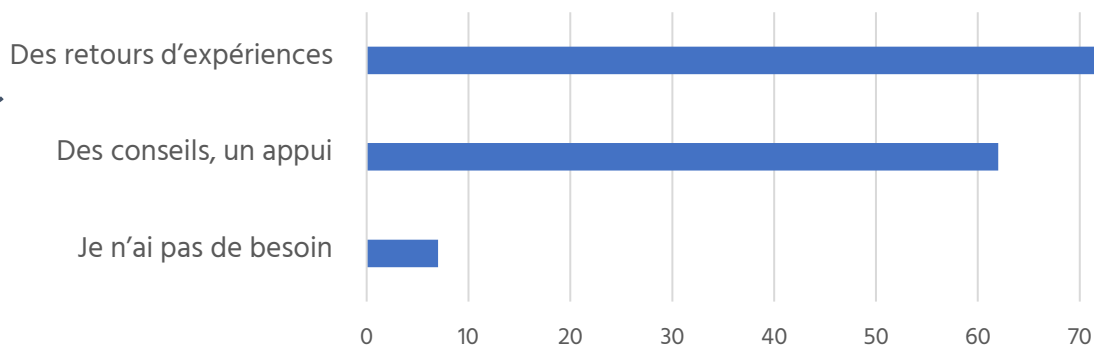


Q.9 - Pensez-vous continuer, à l'avenir, à mettre en œuvre des actions sur le foncier

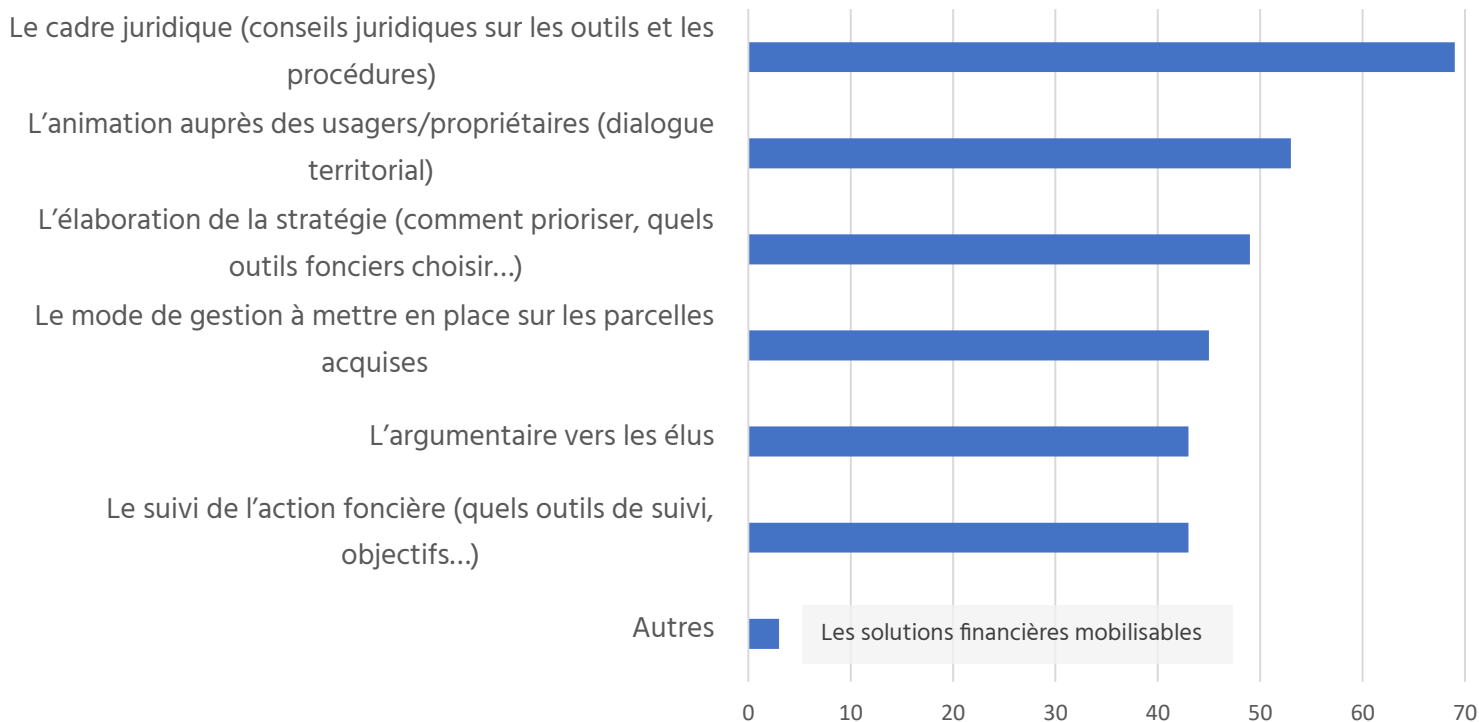
(poursuite de la stratégie et/ou des actions ponctuelles) ?



Q.10.a - Quels seraient vos besoins en termes d'accompagnement pour la mise en place de ces actions foncières ?



Q.10. b - Dans quels domaines ?



Q.11 - D'après vous, quelle place le levier foncier occupe-t-il aux côtés des autres actions mises en œuvre en faveur de la préservation et restauration des milieux aquatiques (ex : éducation, réglementation, paiements pour services environnementaux, etc.) ?

(Réponse libre. Les réponses ci-dessous ont fait l'objet d'une synthèse et d'un classement thématique par le FMA)

L'action foncière est majoritairement décrite comme étant :

- Une action « **complémentaire** », « importante », « nécessaire », « essentielle », « prioritaire », « prépondérante », « centrale », « indispensable » ;
- Une **alternative** face aux refus de travaux par des propriétaires pour répondre aux enjeux et objectifs fixés pour l'atteinte du bon état des masses d'eau ;
- Un levier pour mettre en œuvre des **projets ambitieux** et les sécuriser (temps long) ;
- Un moyen pour **impliquer les collectivités**, communiquer et sensibiliser

« Le levier du foncier est stratégique car tout blocage empêche souvent la mise en œuvre des actions de restauration »

« Sans maîtrise foncière, les actions de réhabilitation/conservation sont rarement ambitieuses »

« Primordial, levier le plus efficace et qui assure une pérennité de l'action de restauration menée »

« Le levier foncier intervient en dernier point lorsqu'aucune solution n'a été trouvée pour la mise en œuvre des projets »

Q.12 - Quels points d'attention et contraintes vous semblent essentiels à prendre en compte pour élaborer et/ou mettre en œuvre une stratégie foncière en faveur de la restauration des milieux aquatiques ?

(Réponse libre. Les réponses ci-dessous ont fait l'objet d'une synthèse et d'un classement thématique par le FMA)

1. Stratégie et priorisation des actions

- Flécher des **moyens humains**
- Définir la **stratégie, les objectifs et le(s) périmètre(s)** d'intervention
- Définir un **budget** / enveloppe financière
- Avoir un **portage politique** fort
- Sécuriser la procédure sur le **plan juridique**
- Prendre contact avec les **acteurs du foncier** localement
- Bien évaluer les **outils mobilisables** et la pertinence de l'acquisition au regard des objectifs
- Prendre en compte **les usages**
- Se donner un **calendrier** adapté (temps long)

« (Il y a un) fort besoin d'animation pour coopérer entre acteurs »

« Il faut prendre en considération les coûts associés à l'achat de parcelle (achat en lui-même mais aussi impôts fonciers...) »

« Un animateur foncier compétent, dédié et dispo »

2. Concertation et communication

- **Mobiliser** tous les **acteurs concernés**, animer la démarche dans le territoire

- Sensibiliser et **associer les élus**
- Bien connaître les **exploitants agricoles**
- Avoir des **relais locaux** (connaissance/ancrage territorial)
- Construire un **argumentaire**
- **Communiquer**, informer, expliquer les **choix de gestion...**

« Le travail de concertation avec le monde agricole, de sensibilisation et de médiation est primordial »

« (Il y a) besoin d'une forte sensibilisation des élus pour qu'ils se tournent vers ce type d'action »

3. Gestion post-acquisition / contractualisation

- Assurer un **suivi sur le long terme** (animation foncière + suivi des parcelles acquises et modes de gestion)
- Anticiper les **choix de gestion** et les **partenariats** associés
- Anticiper les **coûts de gestion** dans le temps (gestion des parcelles, suivi de l'animation, impôts fonciers, etc.)
- Laisser la place à la **non-intervention** comme mode de gestion des parcelles acquises

ANNEXE – Liste des personnes rencontrées en entretiens

Technicien.ne/chargé.e de mission/gestionnaire de collectivités	
EPAB Douarnenez	Olivier Robin, Coordinateur du pôle milieux naturels
EPAGE Bassin du Loing	Flora Pilette, chargée de mission milieux aquatiques et stratégie foncière
EPTB Eaux et Vilaine	Nathalie Pêcheux, chargée de mission animation des réseaux de bassins versants ; Juliette Blanchot, animatrice agricole ; Stéphanie Woimant, Responsable du pôle Milieux Aquatiques et Biodiversité
PNR des Boucles de la Seine Normande	Allain Vezier, chargé de mission aménagement et foncier
EP Eau du Pays de Saint Malo	Bérangère Henache, Responsable Protection de la ressource en eau, animatrice bassin versant
Communauté de communes Loches Sud Touraine	Floriane Sommier, technicienne de rivières et ENS
Syndicat de bassin Sèvre Autizes	Fabrice Suire, Directeur
Conservatoires d'espaces naturels	
Conservatoire du Littoral	Justine Belleil, chargée de projet foncier
CEN Pays de la Loire	Tristan Vantorre, chargé de mission foncier
CEN Centre Val de Loire	Serge Gressette, Responsable Scientifique et Technique
Partenaires techniques et financiers	
Agence de l'eau Loire-Bretagne	Maïna Prigent, chargée d'intervention spécialisée
Acteurs de la recherche/Universités/Autres professionnels	
INRAE/Université de Nantes	Romain Mélo, directeur de recherche
ESGT/CNAM	Marie Fournier, maîtresse de Conférences
ENS de Rennes	Timothée Fouqueray, maître de Conférences
Ed. Lefebvre Dalloz	Olivier Cizel, juriste